

Le Reflet Municipal

DÉCEMBRE 2019

VOEUX DE NOEL ET DU NOUVEL AN

Avec une nouvelle décennie qui s'annonce, que ce Temps des Fêtes soit l'aube d'une année de bonheur!

Je profite de cette occasion privilégiée pour remercier la population de Saint-Adelphe, les membres du conseil et les employés municipaux, les représentants d'institutions, les dirigeant(e)s d'organismes locaux, ainsi que tous les bénévoles, pour leur support précieux et leur fidèle appui.

Merci également à nos commerçants et dirigeants d'entreprises qui contribuent de façon dynamique au développement de notre économie locale.

Mon épouse Danielle se joint à moi pour souhaiter que l'Année 2020 soit gage d'un avenir prometteur pour vous et vos familles! Recevez nos amitiés et souhaits chaleureux pour la saison des Fêtes!

Le Maire, Paul Labranche



COURRIER DU MOIS

Ultima assurances: Proposition d'assurances pour l'année 2020 (renouvellement).

PG Solutions : Renouvellement du contrat 2020 pour l'entretien et le soutien des applications.

École Paul-Le-Jeune: Demande d'une commandite pour le bal et l'album des finissants.

FADQQ: Demande d'une commandite pour offrir un vin d'honneur lors du souper de Noël de l'organisme.

Min. des Transports: Chèque de 150 502 \$ programme d'aide pour l'entretien des routes locales (PAERL).

Velox : Soumission pour le renouvellement du parc informatique.

Fixe Info : Soumission pour le renouvellement du parc informatique.

Min. Environnement: Indexation des redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles, St-Adelphe (ristourne année 2019 au montant de 16 023 \$).

Canadien National: Les agents Travaux publics communiqueront avec les représentants de notre municipalité pour discuter des travaux requis sur nos passages à niveau, conformément aux exigences du *Règlement sur les passages à niveau* d'ici le 28 novembre 2021.

Marcel Guimond & Fils : Décompte pour la réception définitive des travaux de remplacement du ponceau dans le rang Sud-Est.

SPA Mauricie, Paillettes et Croquettes: Offre de service aux municipalités de Mékinac pour appliquer la réglementation municipale sur la garde des animaux

Enseignants École Primadel: Projet d'une glissoire près de l'école Primadel et demande de partenariat à la municipalité pour l'installation d'un lampadaire et de deux panneaux des règles à suivre pour assurer la sécurité des utilisateurs.

Min. Environn., Lutte contre Changements climatiques: Avis à la municipalité que suite à la demande de réexamen de la sanction administrative pécuniaire (prélèvements d'échantillons concernant le plomb dans l'eau à une même adresse), la sanction a été annulée.

Chambre Commerce Mékinac : Le Prix *Diplômée impliquée* remis par l'Université du Québec à Trois-Rivières a été décerné à Mme Marianne Jacob lors du Gala de la Chambre.

Régie des incendies Mékinac: Quote-part 2020 de la municipalité suite à l'adoption du budget de la régie.

Chez Dillon: Invitation au conseil municipal et à la population à une soirée le 20 décembre où seront présents Jean-Sébastien Defoy et des invités surprises, ainsi qu'à une journée hivernale le 4 janvier 2020.

Chez Dillon: Demande d'une permission pour utiliser une partie de terrain à l'arrière de la caisse-biblio pour un feu de joie extérieur, demande pour dévier la piste de motoneige sur la rue G.-H.-Thiffault et pour l'utilisation de toilettes par les enfants, qui ne peuvent entrer dans le bar (le 4 janvier).

CAPSA: Invitation aux élus à participer à un Web conférence concernant l'organisation CAPSA et invitation à la municipalité à poursuivre son financement de 750 \$ pour l'année 2020.

Min. Aff. Mun.: Publication à la Gazette officielle du Qc d'un projet modifiant le décret 817-2019 instituant une zone d'intervention spéciale pour une meilleure gestion des zones inondables.

M.R.C. de Mékinac: Adoption d'une politique familiale (M.R.C. Amie des enfants).

M.R.C. de Mékinac: Acceptation du projet de prolongement d'une ligne électrique aérienne (Fonds de développement du territoire FDT) sur le rang Sud-Est et subvention de 6 000 \$.

Pompiers caserne 2 : Demande d'une rencontre avec le conseil municipal pour la vente de l'unité d'urgence.

M.R.C. Mékinac: Les coûts d'une publicité d'intérêt commun, offerte par les journaux régionaux, peuvent être partagés entre les municipalités de la MRC intéressées (projet de regroupement).

Municipalité de Saint-Adelphe

Dépôt légal Décembre 2019 Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage mensuel :500 copies 396^e parution! www.st-adelphe.qc.ca

MESSAGE IMPORTANT (ÉCO CENTRE)

Le service de dépôt des matériaux secs et des matériaux valorisables à l'écocentre s'est terminé le samedi 2 novembre 2019. **Il n'y a donc plus de conteneur sur place.**

Bien que la population ait été informée sur le site web, le panneau numérique et dans le présent journal et ce, à plusieurs reprises, que ce service se terminait le 2 novembre et ne reprendrait qu'en avril 2020, des gens irrespectueux apportent encore des matériaux et s'en débarrassent près de la clôture du site, ce qui est interdit. Les employés de la municipalité doivent ramasser ces matériaux et trouver un endroit pour en disposer.

On fait appel au bon jugement des citoyens. Pour un milieu de vie sain, vivre en société, c'est respecter les lois, c'est respecter l'autre et c'est aussi faire preuve de savoir vivre.

**RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN DÉCEMBRE 2019
ON PEUT CONSULTER LES PROCÈS-VERBAUX SUR LE SITE WEB www.st-adelphe.qc.ca
OU À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (COPIE PAPIER)**

Remerciements à la FADOQ locale pour l'aide apportée lors de la vaccination antigrippale

CONSIDÉRANT que lors de la vaccination antigrippale tenue le 4 novembre dernier à l'hôtel de ville de St-Adelphe, la FADOQ locale a pris en charge le déroulement de la journée de vaccination;

CONSIDÉRANT que les délégués bénévoles de la FADOQ ont pris l'initiative d'accompagner avec les meilleurs soins qui soient, les personnes qui se sont présentées à la vaccination;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité :

Que les membres du Conseil municipal de St-Adelphe remercient très cordialement les bénévoles de la FADOQ locale pour le dévouement et la bienveillance démontrés à l'égard de ceux et celles qui ont reçu le vaccin antigrippal dans notre municipalité. Adopté

- **Fermeture du secrétariat municipal pour la période des Fêtes du lundi 23 décembre 2019 à 13 h, pour rouvrir le lundi 6 janvier 2020, à 8h30.**
- **Le directeur général ayant procédé à la compilation des noms des contribuables endettés envers la municipalité pour des taxes municipales (années 2018-2019), la Municipalité de Saint-Adelphe approuve le rapport de taxes non payées pour un montant total de 35 271,68 \$ incluant les intérêts et les frais d'administration, en date du 2 décembre 2019. Ledit rapport est disponible au bureau municipal.**
- **Dépôt de la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes pour un montant total de 19 201,99 \$, incluant intérêts et frais d'administration. Le rapport est disponible au bureau municipal.**
- **Mandat à la Cour municipale pour procéder à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes, mais avant, une lettre enregistrée sera envoyée aux propriétaires concernés pour les aviser que la date limite pour payer leur compte est fixée au lundi 23 décembre 2019, à midi.**
- **Confirmation que les taux d'intérêts pour les exercices financiers 2018 et 2019, applicables sur les arriérés de taxes, étaient fixés comme suit : (10% intérêt, 5% frais d'administration).**
- **Remboursement de la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment pour les propriétaires d'immeubles éligibles au programme municipal de revitalisation (règl. 2009-261) et au programme municipal de soutien à l'investissement (règl. 2012-278): Grand total des remboursements 14 005,86 \$.**
- **Remboursement aux associations ou regroupements de propriétaires éligibles au programme d'aide financière pour l'entretien des chemins privés (résol. 2011-09-219). (Domaine Charest, Manictou, de la Tranquillité et Chemin Mongrain). Grand total des remboursements : 2 173,34 \$.**
- **Commandite de 2 vinières accordée au Club FADOQ Saint-Adelphe pour un vin d'honneur qui sera servi le 6 décembre 2019 lors de son souper de Noël.**

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN DÉCEMBRE 2019 (SUITE)

Félicitations à Madame Marianne Jacob pour le Prix Diplômée impliquée / U.O.T.R. qu'elle a reçu lors du Gala 2019 de la Chambre de Commerce de Mékinac.

CONSIDÉRANT que la Chambre de Commerce de Mékinac tenait le 15 novembre 2019 sa quatorzième édition du Gala reconnaissance Desjardins sous le thème « Distingué à l'état brut »;

CONSIDÉRANT que parmi les finalistes, une nouvelle catégorie s'ajoutait cette année, soit le Prix Diplômé impliqué / UQTR;

CONSIDÉRANT que ce prix remis par le recteur s'adresse aux diplômé/e/s de l'Université du Québec à Trois-Rivières qui habitent, s'impliquent et rayonnent dans la M.R.C. de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations à Madame Marianne Jacob pour le prix « Diplômée impliquée / UQTR qu'elle a reçu lors du Gala reconnaissance Desjardins, tenu le 15 novembre 2019, par la Chambre de Commerce de Mékinac.
Adopté

- Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications CESA pour l'année 2020 (Comptes fournisseurs et réclamation de taxes, Gestion des immobilisations, Grand Livre, budget et états financiers, Taxation, perception et comptes clients, Télétransmission MAPAQ, Plate-forme de base AccèsCité) auprès de P.G. Solutions pour l'année 2020, au coût total de 6 317,89 \$, incluant les taxes (Facture CESA32860).*
- Partenariat financier au montant de 100 \$ pour contribuer à l'album et au bal des finissants de l'École secondaire Paul-Le-Jeune, dont plusieurs étudiant/e/s demeurent à Saint-Adelphe. Cette commandite donne droit à ½ page dans l'album des finissants et à une Mention de la Municipalité dans la lettre d'informations aux parents des finissants, mise sur le portail et la page Facebook de l'école.*
- Renouvellement des assurances générales auprès de PMA mandataire autorisé de Groupe Ultima inc. et la Mutuelle des Municipalités du Québec, pour la période s'échelonnant du 8 décembre 2019 au 8 décembre 2020, conformément au numéro de police MMQP-03-035015 (facture 15734) au montant total de 26 545 \$ et Accident cadre et dirigeants PACC-100015 (facture 15868) au montant de 382 \$, le tout pour un grand total de 26 927 \$ incluant les taxes.*
- Prêt gratuit de la salle municipale à la Société historique et à la Communauté chrétienne de St-Adelphe pour la soirée annuelle de la Fête au village qui aura lieu le 11 janvier 2020, au profit de la Société d'histoire et de l'Église locale.*
- Contribution de la municipalité à un projet de glissoire d'hiver préparé par l'équipe d'enseignant/e/s de l'école Primadel, qui serait installée sur le terrain de la Commission scolaire, près du parc municipal, et qui atteindrait 12 pieds de haut, accessible à toute la population. La contribution de la municipalité serait : Installation d'un lampadaire sur un poteau déjà existant, afin d'accroître la sécurité des utilisateurs, ainsi qu'une aide financière pour la conception de deux panneaux permanents informant des règles sécuritaires et courtoises à suivre pour l'accès à la glissoire.*
- Approbation des travaux réalisés dans le rang Sud-Est (remplacement d'un ponceau) et paiement du dernier décompte progressif au montant de 2 133,44 \$.*
- Approbation du budget 2020 de la Régie des incendies du Centre Mékinac, au montant de 630 000 \$, préalablement approuvé par son conseil d'administration et de la quote-part à verser par notre municipalité au montant de 70 798,47 \$.*
- Acquisition d'un appareil défibrillateur automatisé externe semi-automatique AED-3, au coût de 2 750 \$, auprès de Zoll Medical Canada, conçu précisément pour les premiers intervenants (1ers répondants).*

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN DÉCEMBRE 2019 (SUITE)

Félicitations à Messieurs Christian Paré, Steve Delisle, Guy Douville et Steve Bureau, pompiers honorés pour services distingués

CONSIDÉRANT que la Régie des incendies du centre Mékinac honorait le 21 novembre 2019 des pompiers, en reconnaissance de leur dévouement à veiller à la sécurité de leurs concitoyens avec constance et de façon remarquable;

CONSIDÉRANT que ce cérémonial visait également à reconnaître l'engagement de pompiers ayant complété plus de 20 années au sein d'un service incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations à Messieurs Christian Paré (30 ans), Steve Delisle (30 ans), Guy Douville (20 ans) et Steve Bureau (20 ans) pompiers, qui ont reçu des médailles honorifiques en reconnaissance des nombreuses années d'engagement exemplaire et pour le courage démontré dans des activités comportant de hauts risques, pour la sécurité de nos gens.

Adopté

- Autorisation au Bar-Terrasse Chez Dilon pour utiliser une partie du terrain à l'arrière de la caisse-bibliothèque pour un feu de joie extérieur, ainsi qu'une autorisation pour dévier la piste de motoneige sur la rue Georges-Henri-Thiffault le temps de l'activité familiale du samedi 4 janvier 2020 et enfin, fourniture d'une toilette sèche pour permettre aux enfants un accès à des toilettes à l'extérieur du bar. La Direction du Bar Terrasse Chez Dilon verra à informer la Régie des incendies du Centre Mékinac de la tenue de l'activité, à prendre le permis nécessaire et les mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité des lieux.*
- Partage des coûts avec les municipalités de la M.R.C. de Mékinac, concernant la parution de publicités dans les journaux qui ont un intérêt commun et mandat à la M.R.C. de Mékinac pour faire paraître les cahiers spéciaux, pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe, qui s'engage à payer la part des coûts qui lui revient, suite à cet achat regroupé. Qu'en ce qui concerne les publicités particulières, d'intérêt local, la municipalité de Saint-Adelphe verra elle-même à contacter les éditeurs pour la parution de son annonce promotionnelle, sans recourir à la M.R.C. de Mékinac.*
- Renouvellement par la municipalité de l'adhésion 2020 de l'inspecteur municipal à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec et ce, au montant de 436,91 \$ (incluant les taxes).*
- Approbation de la politique familiale adoptée par la MRC de Mékinac qui est devenue « MRC Amie des enfants (MAE) » le 11 mai dernier, et ayant pour mission de fournir aux élus, aux décideurs, aux acteurs du développement de Mékinac, un guide, un cadre de référence sur des sujets et actions susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles et qui vise à :
Maintenir et développer le réflexe famille dans toutes les prises de décisions municipales et organisationnelles;
Maintenir, adapter et améliorer la qualité des services municipaux s'adressant aux familles;
Favoriser les relations avec les familles, ainsi qu'avec la municipalité et ses services;
Offrir un milieu de vie sécuritaire, où il fait bon vivre pour les familles;
Encourager les initiatives provenant du milieu et qui sont orientées vers la famille.
*Que la Municipalité de St-Adelphe adopte également sa politique familiale telle que le modèle révisé dans le document déposé par la M.R.C. de Mékinac, en y substituant le nom de « M.R.C. de Mékinac » par celui de « Municipalité de Saint-Adelphe » dans le libellé de la politique et ce, aux endroits où le contexte s'y prête.**

RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN DÉCEMBRE 2019 (SUITE)

Hommage posthume à Monsieur Jean-Guy Rodrigue

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a appris avec regret le décès subit de Monsieur Jean-Guy Rodrigue, grand bénévole au sein des organismes de la municipalité (Président de la FADOQ et Administrateur sur le Comité du Centre de loisirs);

CONSIDÉRANT que Monsieur Rodrigue fut également un conseiller dévoué au sein du conseil municipal et un employé modèle au sein du personnel du Service incendie et des Premiers répondants ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe rende un hommage posthume à Monsieur Jean-Guy Rodrigue, pour son implication particulière à faire rayonner les organismes sur lesquels il a apporté une importante contribution dans notre communauté, ainsi que pour son immense serviabilité au cours des années où il a siégé au sein du Conseil municipal, et enfin pour son dévouement, sa présence rassurante et son professionnalisme au sein du Service incendie et des Premiers répondants.
Adopté

- **Acceptation de l'offre de service de ADN Communication pour un service de personnalisation et de mise en place d'une application Web « Alertes municipales » (avis d'ébullition, interruption de l'eau potable, bris d'aqueduc, risque d'inondation, alerte environnement, incendie, fuite de matière dangereuse, non consommation de l'eau, glissement de terrain, entraves à la circulation, etc...)**

le tout, selon la proposition présentée à la susdite municipalité par M. Jean-François Giroux p.d.g. :

Configuration initiale : promo achat regroupé RICM 1 250 \$;

Licence d'utilisation mensuelle : au montant de 29,95 \$ par mois;

Télécommunications : Frais par numéro d'envois (ligne téléphonique 1,95 \$ / mois).

Frais de distribution des alertes : Chaque SMS : 0,02¢ par segment de 70 caractères.

Chaque appel : 0,03¢ par appel.

Chaque courriel : 0,005¢

DÉPÔT DU RÉGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS CONCERNANT LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX EN MATIÈRE MUNICIPALE.

Je, soussigné, Daniel Bacon, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Adelphe, procède au dépôt du registre public des déclarations concernant la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Je vous informe qu'aucune déclaration n'a été faite par un élu municipal de Saint-Adelphe dans le registre public au cours de l'année 2019 et ce, en ce qui concerne la réception d'un don, d'une marque d'hospitalité ou tout autre avantage de nature purement privée, ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, mais qui excèderait la valeur fixée par le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Adelphe.

Et j'ai signé la présente affirmation ce 2 décembre 2019.

Daniel Bacon, directeur général

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Je, soussigné, Daniel Bacon, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Adelphe, certifie en date du 2 décembre 2019 que tous les membres du conseil municipal de la susdite municipalité ont procédé au dépôt de leurs déclarations d'intérêts pécuniaires, par un avis écrit et signé et ce, tel que prévu par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Et j'ai signé la présente affirmation ce 2 décembre 2019.

Daniel Bacon, directeur général

BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS (TEMPS DES FÊTES)

Le bureau municipal et celui de l'inspecteur seront fermés du lundi 23 décembre 2019 à 13h00, pour rouvrir le jeudi 6 janvier 2020 à 8h30.

Que l'Année 2020 apporte à chacune de vos familles la paix et le bonheur!

Daniel Bacon, Gisèle Thiffault,

Jean-Philippe Drolet, Guy Perron et Daniel Denis



SÉANCES : CONSEIL MUNICIPAL, M.R.C. DE MÉKINAC



La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 13 janvier 2020, à 20 heures.**

La prochaine séance publique du conseil de la M.R.C. de Mékinac aura lieu le **mercredi 19 février 2020** à l'édifice de la M.R.C. situé au 560, rue Notre-Dame à St-Tite.

Cordiale Bienvenue à ces séances publiques!

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE MÉKINAC (REPAS À DOMICILE)

La Popote volante livre des repas chauds à Saint-Adelphe les mardis et jeudis.



Grâce à une équipe de bénévoles formidables, des résidents de 65 ans et plus reçoivent soupe, plat principal et dessert pour 5,50 \$ l'unité ou 50 \$, pour 10 repas à la carte.

Présentement, le service de popote roulante est offert dans 6 municipalités.

Pour recevoir la popote du CAB : Information auprès de Nathalie : 418-365-7074.

CROIX-ROUGE CANADIENNE, COURS DE FORMATION « GARDIENS AVERTIS »

Gardiens avertis

Chers parents, la municipalité de Ste-Thècle offrira un cours de formation « Gardiens avertis » à Ste-Thècle pour vos enfants. Les jeunes des municipalités voisines sont les bienvenus !



Ce cours enseigne les techniques de secourisme de base et les compétences nécessaires pour prendre soin des enfants. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans. Les participants apprennent à s'occuper d'enfants plus jeunes qu'eux (tout-petits, enfants d'âge pré-scolaire et d'âge scolaire).

Frais d'inscription : 50 \$ + taxes, incluant le manuel, la mini-trousse et la carte d'attestation. Calendrier du cours : **le vendredi 3 janvier 2020, de 8h30 à 17h30.**

Veuillez manifester votre intérêt le plus vite possible à Julie Veillette, directrice des projets spéciaux, téléphone au 418-289-2070 poste #3 ou par courriel à julie.veillette@regionmekinac.com

RÉGIE DES INCENDIES DU CENTRE-MÉKINAC



NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: Pour obtenir des informations sur les services offerts (prévention, permis de brûlage...), le numéro est le 418 365-1866.

Numéro du télécopieur : 418 365-1593. EN CAS D'INCENDIE, FAIRE LE 911!

VEUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS!

Nos meilleurs vœux aux résidents et résidentes qui célèbrent un Anniversaire de naissance en janvier.

7 janvier : Ursule St-Arneault 8 janvier : Denise Terrault

26 janvier : Léo Forget



16 JANVIER: LÉONCE LABRANCHE 100 ANS!!! FÉLICITATIONS!!!

Heureux Anniversaire!

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

CAFE-JALETTE: Un après-midi de détente et de plaisir autour d'un breuvage chaud. Échanges sur différents sujets et belles rencontres.

Mardi 7 janvier à 13H15. Le Presbytère, 1360, rue Principale St-Stanislas.

Jeudi 9 janvier à 13h15. Resto-Salon de quilles, 131, rue du Moulin St-Adelphé.

AIDER SANS S'ÉPUISER: Reconnaître ses limites. Atelier visant à établir vos propres limites face à votre rôle d'aidant et la personne aidée. Moment de partage avec les autres participants.

Mardi 14 janvier à 13h15 à St-Luc-de-Vincennes 660, rue Principale local 1.

Jeudi 16 janvier à 13h15 à Ste-Thècle, 301, rue St-Jacques Local 207.

SOIRÉE CONFÉRENCE: Au-delà des mots; paroles de proches aidants.

2 proches aidants témoignent de leur long parcours commun à travers l'accompagnement de leur conjoint(e) dans la maladie d'Alzheimer.

Une table d'information sur place, en lien avec cette maladie.

Vendredi 24 janvier de 18h45 à 20h30. À Ste-Thècle, 301, rue St-Jacques.

Activité gratuite pour tous. Léger goûter et prix de présence.

Transport et répit gratuits, informez-vous. Confirmez votre présence.



SOUPE-CINÉMA-PARTAGE: Un repas léger offert en visionnant un film drôle et touchant en lien avec la maladie d'Alzheimer et la proche aidance. Discussion par la suite.

Mardi 28 janvier à 11h45. St-Luc-de-Vincennes 660, rue Principale.

Jeudi 30 janvier à 11h45. Ste-Thècle, 301 St-Jacques.

Devenez membre de l'Association pour 5 \$ par année afin de recevoir notre journal, incluant notre programmation mensuelle. Info 418-289-1390. info@aidantsvalleebatiscan.org

CAMP DE VACANCES 2019-2020 - LAC EN CŒUR ÉTÉ 2020

Tas le goût de vivre une expérience unique? L'équipe du Lac en Cœur te propose de vivre un été formidable, à travers une foule d'activités toutes plus palpitantes les unes que les autres, le tout intégré dans une thématique. Tu pourras vivre une vie de groupe intense où l'amitié est au rendez-vous! Début des inscriptions le samedi 18 janvier à 10h.

Consultez le site Internet au www.camplacecoeur.qc.ca. Faites vite, les places s'envolent rapidement. Pour plus de détails, contactez-nous au 418-289-2316. Suivez le dévoilement des nouveautés 2020 sur notre page Facebook!

Source : *Marianne Baril*, Coordonnatrice (819) 375-0712.

REMERCIEMENTS



« La mort est le commencement de l'immortalité ». (Alfred de Vigny)

Les familles Bravo et Rodrigue vous remercient affectueusement et sincèrement d'avoir participé à leur peine suite au décès de Monsieur Jean-Guy Rodrigue, ainsi que pour les nombreuses marques de sympathie que vous avez témoignées par votre présence à leurs côtés, qui ont été d'un grand réconfort dans ces moments douloureux.

Votre amitié aidera à perpétuer le souvenir de cet homme que nous avons tant aimé.

Recevez ce message comme l'expression de notre profonde reconnaissance.

Son épouse Lourdes Bravo;

Son père Robert (feu Marie-Rose Cossette);

Ses enfants Hélène (Peter), France (Christopher), Jean-Sébastien (Nancy),

Jean-Philippe et Jean-Christophe;

Ses petits-enfants Matthew, Alexandre, Daniëlle, Renée et Kaeli;

Ses frères et sœurs Claude (Diane), Renald (Claudette), Ginette (Reynald),

Céline (Normand), Gaétan (Christiane), Lucie (Denis), et Johanne;

Sa belle-mère Estelita Bravo, ses belles-sœurs Marivic (Roméo) et Aileen;

ainsi que tous les autres membres des familles Cossette, Rodrigue et Bravo.

SALON DE COIFFURE CAROLE ST-ARNEAULT

Le Salon Carole St-Arneault souhaite à toute la population de St-Adelphe, ainsi qu'aux nouveaux arrivants, ses Meilleurs vœux pour un Joyeux Noël et une Bonne Année, remplie de Santé, Joie, Paix et Prospérité.

Merci à ma distinguée clientèle pour la confiance accordée depuis tant d'années.

Prendre note que le salon de coiffure sera fermé les 25 et 26 décembre 2019, ainsi que les 1^{er}, 2 janvier 2020.

De très Joyeuses Fêtes!

Carole St-Arneault 418 322-5913



OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION MÉKINAC



Des loyers à prix modique pour personnes à faible revenu sont disponibles à la Résidence de la Rive, située au 80, rue du Moulin à Saint-Adelphe (H.P.R.).

Des conditions s'appliquent.

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec le soussigné au numéro 418 289-4033. Joyeuses Fêtes à toute la population de Saint-Adelphe!

Le directeur, Marc-André Moreau

PENSÉE DU MOIS

J'ai entendu les cloches de Noël - J'ai écouté les vieux chants familiers - Et leurs mots puissants et doux rappellent - Paix sur Terre aux hommes de bonne volonté !

[Henry Wadsworth Longfellow].

LES MESSES DE NOEL

Autrefois, à Noël, il y avait des messes de Minuit partout. C'était sacré. Beaucoup de gens sont restés attachés à cette tradition et quelques églises l'offrent dans leur paroisse. Maintenant, c'est la messe de 20h qui est la plus populaire parce qu'elle est la plus accommodante pour les gens.



Même la tradition a fait une culbute puisqu'il arrive que des paroissiens, où est offerte la messe de minuit, arrivent à l'église après leur réveillon. De très jeunes couples veulent aussi vivre l'atmosphère magique et unique de cette messe de Noël, chargée d'une forte dimension symbolique, émotionnelle et spirituelle. Cependant, une tendance s'est installée depuis les années -70 avec le déclin de la pratique religieuse en général. La messe de minuit disparaît peu à peu. Les fidèles, personnes âgées, familles avec de jeunes enfants, plutôt fatigués, le souhaitent ainsi. On va donc à la messe de minuit, bien avant minuit.

Si quelques vraies messes dites de Minuit tiennent encore le coup, la messe de l'Aurore d'autrefois, elle, est disparue avec la réforme liturgique, dans la foulée de Vatican II. À une certaine époque, selon une tradition qui remonte au VII^e siècle, il y avait les trois messes de Noël : celle de Minuit ou messe des Anges, la messe de l'Aurore ou messe des Bergers (célébrée le 25 décembre avant le lever du jour et la messe du jour du 25 décembre ou messe du Verbe Divin. Cette dernière existe toujours à certains endroits.

Si on remonte encore plus loin dans le temps, c'est quatre messes qui célébraient la Nativité. La première, la messe de l'Emmanuel, avait lieu le 24 décembre, au coucher du soleil, suivie des trois autres messes basses. Mais autres temps, autres mœurs. De nos jours, la messe de Noël la plus populaire sera celle de 22 heures. D'autres églises affichent leur messe à 20 heures et certaines à 19h ou 19h30. (Texte de Nancy Massicotte, Le Nouvelliste, 24 décembre 2008.)

L'ARBRE DE NOEL ET LE PÈRE NOEL : Nous devons au général allemand, Frederick Von Riedesel, l'importation au Québec en 1781 de la coutume du sapin de Noël. Dans son pays, l'arbre illuminé de bougies faisait partie de la féerie entourant la Fête de la Nativité. L'origine remonte en Alsace au Moyen-Âge où l'on jouait la pièce de théâtre : Les Jeux du Paradis, le 24 décembre pour souligner la fête d'Adam et Ève. Pour l'occasion, on attachait des pommes à un sapin afin de souligner l'arbre du paradis terrestre. Avec le temps, on en vint à décorer l'arbre de multiples façons et à l'associer à la Fête de Noël.



Le Père Noël a aussi des origines très anciennes. Santa Claus, Sinterklaas, sont des déformations du nom Saint-Nicolas qui deviendra Father Christmas et Père Noël.

Saint Nicolas était évêque de Myra en Asie mineure et a vécu au IV^e siècle. Des légendes lui attribuent plusieurs miracles et montraient sa bonté pour les enfants. On rapporte que la nuit, il distribuait des vivres, des vêtements et de l'argent aux pauvres. Après sa mort, sa légende s'est propagée. En Hollande, Saint-Nicolas a été intégré aux coutumes païennes. Des histoires de chaman ont été associées à celle du saint qui a pris certaines caractéristiques des dieux hollandais.

Au début du 17^e siècle, les Hollandais émigrent en Amérique et fondent la colonie de la Nouvelle-Amsterdam qui deviendra New-York. Ils apportent dans leurs coutumes Sinterklaas ou Saint-Nicolas en hollandais.

Sinterklaas deviendra Santa-Claus en anglais. L'histoire de notre Père Noël traditionnel a été inventée par des journalistes, des poètes et illustrateurs américains. Washington Irving, en 1809, reprend la légende de Saint Nicolas et écrit, dans un article, qu'il survole les maisons et distribue des cadeaux en les laissant tomber dans les cheminées.

Plus tard, inspiré par Irving, Clément Clark Moore écrit un long poème qui parle d'un mystérieux personnage qui distribue des jouets aux enfants à l'aide d'un traîneau tiré par un renne.

LES MESSES DE NOEL (SUITE)

Les premières illustrations du 19^e siècle représentent souvent le Père Noël sous l'aspect d'un gnome (lutin) à l'aspect un peu repoussant avec une barbe blanche, un chapeau et un manteau de fourrure. À la fin de ce siècle, Thomas Nast, un caricaturiste professionnel au service du journal Harper's Weekly, modifie l'image du Père Noël. Dans les premiers dessins, il lui donne l'image d'un troll qui est petit et revêtu de fourrure. Il le modifie avec le temps et son Père Noël devient plus amical et plus joli.

Au début des années 1930, le Père Noël ou Santa Claus prend une nouvelle allure. C'est une publicité de Coca-Cola qui a créé le personnage et l'image moderne du Bonhomme Noël qu'on connaît aujourd'hui. En 1931, pour accroître ses ventes auprès des enfants, Coca-Cola demande à l'artiste Haddon Sundblom de dessiner une publicité pour le temps des Fêtes montrant un Père Noël buvant un coca-cola. Pour attirer les enfants, il faut que le personnage soit jovial. Haddon imagine donc un Père Noël sympathique et joyeux, à la belle grosse bedaine et au costume rouge vif, rehaussé d'une fourrure blanche, soit les couleurs du coca-cola. Cette image s'est répandue dans tous les pays et c'est toujours ce même Santa Claus ou Père Noël qu'on reconnaît aujourd'hui. (Réf. Le Nouvelliste 2000).

Jacques Thiffault, (Société d'histoire)

CENTRE DE LOISIRS ST-ADELPHÉ

Plaisirs d'hiver: Les Plaisirs d'hiver 2020 sont à nos portes!

17 janvier : Hockey libre en soirée. 18 janvier : Disco sur glace.
19 janvier : Patinage libre, glissade et cadeaux.



BINGO!!!: 25 janvier à 19h, à la salle municipale de St-Adelphé au profit du Centre de loisirs.



Coût : 13 \$ pour une carte de 9 faces. Cartes supplémentaires et tours spéciaux.
Prix en argent comptant seulement.

Brevages et grignotines sur place. Adultes seulement. (Permis de la Régie des alcools.)

FEMMES DE MÉKINAC

Assemblée de cuisine: 23 janvier de 9h30 à 11h30 au Centre de femmes. Déjeuner retrouvailles.
5 \$. Inscription obligatoire 418 289-2588.

Formation: 30 janvier de 10h à 16h. Avec Christine Charest : « Mieux comprendre l'Alzheimer afin de mieux aider ». Gratuite, apportez votre lunch pour le dîner.

APHA MÉKINAC 2020

L'Association des personnes handicapées actives de Mékinac (APHA Mékinac), organisme qui œuvre pour l'intégration et la défense des droits des personnes adultes vivant en situation d'handicap, vous invite à ses activités. APHA Mékinac 301, rue St-Jacques # 210 (418) 289-3630.

Calendrier des activités de Janvier 2020



Mercredi 15-22 janvier : Viactive adaptée, atelier d'art, chants, jeux de dextérité et soupe de l'amitié.

Mercredi 29 janvier: Conférence sur l'anxiété de Mme Lucie Blanchard, psychothérapeute, suivie d'un dîner fraternel et bingo.

GRANDE FÊTE AU VILLAGE TRADITIONNELLE

SAMEDI 11 JANVIER 2020! À la salle municipale de Saint-Adelphe de 19h30 à 23H30.

Animation musicale et danse avec l'excellente Nancy Drolet.

AU PROFIT DE L'ÉGLISE LOCALE ET DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE.

Billets en vente au coût de : 5 \$ chacun.



En vente auprès de : Claude Thiffault 418 322-5999;

Huguette Asselin 418 322-5370; Clément Gagnon 418-322-5913;

Diane Francoeur 418-322-5908; Bernita Tétrault 418-322-5679;

Jacques Thiffault 418-322-5806.



Amitiés et Souhaits chaleureux pour la saison des Fêtes!

HORAIRE MESSES DE NOËL ET JOUR DE L'AN 2019-2020



Le mardi 24 décembre, à 19h30, Mini concert à l'église, avant la messe de Noël.

NOËL : 24 décembre à 20 h.

Quête à la messe de Noël : Comme à chaque année, il y aura une collecte spéciale pour alléger les frais d'assurance de notre église.

Soyons généreux comme toujours. Merci.



JOUR DE L'AN: 1^{er} janvier à 10h30.

Heures de bureau : Lundi et mardi 13h à 16h. Sandra Carpentier secrétaire.

Nous souhaitons à celles et à ceux qui s'impliquent dans l'Église, ainsi qu'à vous toutes et tous, de Joyeuses Fêtes de la Nativité et une Bonne et Heureuse Année 2020!

Communauté chrétienne de Saint-Adelphe

BUREAU DE POSTE

La Société canadienne des Postes vous prie de prendre note qu'il **n'y aura pas** de service de livraison du courrier, ni de service au comptoir du bureau de poste aux dates suivantes pour la période des Fêtes:

FERMÉ : les 25 et 26 décembre, ainsi que le 1^{er} janvier 2020.

Prendre note que le service au comptoir fermera à 16h
les 24 décembre et 31 décembre.

Vous cherchez un cadeau à offrir pour les Fêtes?

À votre bureau de poste, vous pouvez vous procurer des timbres ou de la monnaie royale canadienne pour collectionneurs. Également, des cartes cadeaux Amazone, des cartes d'appels interurbains pour téléphones cellulaires, des cartes cadeaux Visa ou cartes Visa rechargeables, etc.

Informez-vous au comptoir!

Merci et meilleurs vœux pour un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année!

Chantal Guay, maître de poste



FADOQ ST-ADELPHÉ 2019

Souper de Noël :



Quatre-vingt-quatre personnes sont venues partager ce délicieux souper préparé par le traiteur Chez Ti-Guy. Merci beaucoup pour votre précieuse collaboration. Vous êtes le pilier sur lequel nous pouvons nous appuyer afin de garder le club en vie.

Merci à la Municipalité de Saint-Adelphé qui, année après année, offre le vin.

Activité pétanque:

N'oubliez pas que dorénavant vous pouvez jouer à la pétanque intérieure tous les mercredis en après-midi, à la salle municipale.



Au nom du C.A. de la FADOQ et en mon nom personnel, je vous transmets mes meilleurs vœux de Santé et de Bonheur pour Noël et le Nouvel An, et n'oubliez pas « Nez Rouge » si le besoin s'en fait sentir.

De très Joyeuses Fêtes!

Bernita, Roger, Lise, Danielle, Yolande et Michel

CALENDRIER COOP TEMPS DES FÊTES

SERVICE D'ESSENCE, ÉPICERIE, QUINCAILLERIE



Veille de Noël (Lundi 24 décembre): de 6h30 à 20h;

Noël (Mardi 25 décembre): de 9h à 18h;

Lendemain de Noël (Mercredi 26 décembre) : de 8h à 20h;

Veille du Jour l'An (Lundi 31 décembre) : de 6h30 à 20h;

Jour de l'An (Mardi 1^{er} janvier): de 9h à 18h;

Lendemain du Jour de l'An (Mercredi 2 janvier): de 8h à 20h.

Merci à notre distinguée clientèle et Joyeuses Fêtes! **418 322-5572.**



BIBLIOTHÈQUE

CALENDRIER: Heures et jours d'ouverture de votre bibliothèque au 601, rue Principale:

MARDI DE 9h à 11h; MERCREDI DE 14h à 16h et de 18h à 20h.

Numéro de la bibliothèque 418-322-5736.

Prendre note que votre bibliothèque sera **fermée du 19 décembre au 7 janvier** durant la période des Fêtes.



NOUVEAUTÉ: Du côté des Laurentides, l'école du rang Tome 1 : De Louise Tremblay D'Essiambe.

Joyeuses Fêtes! Et que la Nouvelle Année soit généreuse pour vous!

L'équipe de votre Biblio. *Suzanne Tessier, coordonnatrice*

CALENDRIER POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES ET DE LA RÉCUPÉRATION



DATES: L'enlèvement des ordures ménagères et des matières recyclables se fera les jeudis 2, 16 et 30 janvier 2020.

SOUHAITS DU TEMPS DES FÊTES!

En ce merveilleux temps de réjouissances, les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adelpe désirent exprimer des souhaits de joie et de paix à la population et que la Nouvelle Année apporte à chacun et chacune Santé et Prospérité!

Paul Labranche, maire

Bernita Tétrault, conseillère siège no 1

Mario Montambault, conseiller siège no 2

Léon Gagnon, conseiller siège no 3



Denis Savard, conseiller siège no 4

Suzanne Tessier, conseillère siège no 5

Claude Thiffault, conseiller siège no 6

MAISON DES JEUNES



Âge : 11 à 17 ans. Jours: les vendredis et samedis.

Heures : de 18h30 à 22h30.

Où : salle *Le Dôme*, hôtel de ville St-Adelpe.



Calendrier des fêtes: Fermé du dimanche 22 décembre au 3 janvier inclusivement.

Responsable : *Jacqueline*

JOYEUSES FÊTES!

VIVEZ L'EXPÉRIENCE INDÉPENDANSE

A NOËL, OFFREZ DES COURS DE DANSE EN CADEAU!



Début des cours de danse à la fin janvier 2020.

Cours pour les tout-petits (2 à 5 ans)

Cours pour les élèves du primaire (maternelle à 6^e année)

Cours pour ados et adultes :



Information ou Inscription: *Raphaëlle Côté-Germain* 418 954-9104.

escouadeindependanse@gmail.com ou Facebook

**IMPORTANT
CALENDRIER 2020
RÉCUPÉRATION ET VIDANGE
À L'INTÉRIEUR**

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

RECETTES		DÉPENSES	
Taxes foncières générales	625 934	Législation	54 618
Taxes foncières mises à jour	6 000	Gestion financière et administrative	366 138
Taxe Sûreté du Québec	93 020	Greffe	0
Taxe voirie locale	241 608	Évaluation	34 572
Taxe roulottes	1 320	Services S.Q.	93 020
Taxe d'assise financement Rangs Price St-Pie	15 732	Protection incendie	90 480
Route Bureau financement	10 358	Voirie municipale	356 270
Entretien aqueduc	23 000	Contrat de neige	130 656
Entretien assainissement, égout	18 800	Éclairage de rues	21 000
Vidange fosse septique	30 155	Plaques de rues	2 000
Taxe récupération	31 928	CTAM	4 828
Taxe de vidange	43 240	Entretien aqueduc	23 000
Taxe enfouissement	45 000	Entretien assainissement	18 800
Compensation gouvernement. Québec	7 500	Vidange fosse septique	30 155
Centre communautaire loyer	2 500	Ordures récupération	128 230
Licence, permis	1 500	Participation O.M.H.	7 000
Mutations immobilières	20 000	Aménagement urbanisme	59 536
Intérêts, banque placement	5 000	Loisirs	48 370
Arrérage taxes (intérêts)	2 800	Bibliothèque	9 295
Arrérage taxes (pénalité)	1 500	Culture	10 000
Divers	10 000	Frais de caisse	3 500
Taxe de chien	0	Taxe d'accise rangs Price, St-Pie	217 486
Entretien immeuble 601 Principale	3 380	Immobilisation	25 000
Subvention passages à niveau	10 656	Caisse populaire (achat immeuble)	9 000
Subvention voirie M.T.Q.	0	Route Bureau	<u>28 618</u>
Subvention voirie député	15 000		
Subvention voirie	150 502		
Contravention S.Q.	6 000		
Appropriation du surplus accumulé	35 000		
Remboursement TVQ	30 000		
Ristourne récupération	16 023		
Agence de santé	3 800		
Explornet	5 940		
Revenus organismes partenaires	18 500		
Subvention taxe d'accise	212 700		
Subvention MTQ Route Bureau	18 449		
Dotation spéciale de fonctionnement	<u>8 727</u>		
Total revenus	1 771 572 \$	Total dépenses	1 771 572 \$

- **Il est résolu que les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2020 soient adoptées.**
- **Un Avis de motion a été donné et on a procédé au dépôt et à l'adoption d'un projet de règlement (no 2019-313) concernant les chiens, imposant une taxe sur ces animaux et légiférant sur l'implantation de chenils sur le territoire de la municipalité (Amendement apporté au règlement 2013-283 à la section VII- Tarifs, modification de l'article 60 et au Chapitre IV Entrée en vigueur, à l'Article 66 Abrogation du règlement antérieur et remplacement).**
Le projet de règlement no 2019-313 (concernant les chiens) est très volumineux; on peut le consulter sur le site www.st-adelphe.qc.ca, à la bibliothèque municipale (copie papier), ou au bureau du secrétariat municipal (livre des minutes).
Son adoption officielle est prévue à la séance ordinaire du 13 janvier 2020, à 20h.

RÈGLEMENT 2019-312 VISANT À FIXER LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION

ATTENDU qu'un Avis de motion du règlement a été donné à la séance extraordinaire du conseil le 17 décembre 2019 et qu'un projet de règlement a été déposé et mis à la disposition du public présent à la séance;

À CES CAUSES, il a été ordonné et statué que le conseil de la Municipalité de St-Adelphe et ledit conseil ordonne et statue par le présent projet de règlement ainsi qu'il suit, savoir :

ARTICLE 1 : Taux de taxes :

Que les taux de taxes pour l'exercice financier 2020 soient établis selon les données contenues à l'ANNEXE A du présent règlement.

ARTICLE 2 : Taux d'intérêt sur les arrérages

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 10 pourcent (10%), plus 5 pourcent (5%) de frais d'administration.

ARTICLE 3 : Paiement par versements

Les taxes municipales doivent être payées en un versement unique.

Toutefois, lorsque dans un compte, leur total est égal ou supérieur à 300 \$, elles peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement unique ou en trois versements égaux.

ARTICLE 4 : Date des versements

La date ultime où peut être fait le versement unique ou le 1^{er} versement des taxes municipales est le 30^e jour qui suit l'expédition du compte, le 2^e versement devient exigible le 15 mai 2019 et le 3^e et dernier versement, le 15 août 2019.

ARTICLE 5 : Paiement exigible

Si un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est exigible.

ARTICLE 6 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

ANNEXE « A » : L'annexe «A» fait partie intégrante du règlement 2019-312.

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE ET DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2020

Taux de taxes 2020 par 100 \$ d'évaluation. Ce taux de taxes se répartit comme suit :

Taxe foncière générale : 0,557 ¢	Taxe Sûreté du Québec : 0,083 ¢	Taxe voirie locale : 0,215 ¢
Taxe d'accise Rangs Price, St-Pie : 0,014¢	Taxe Route Bureau : 0,00918 ¢	
Tarif d'entretien eau : 57,50 \$/unité	Tarif d'entretien assainissement, égout : 71,17 \$/unité	
Tarif résidence vidange : 131,50 \$	Tarif récupération (résidentiel): 65,16\$	
Tarif vidange chalet : 122,50\$/unité		
Tarif vidange fosse septique résidence : 92,50 \$/unité;	Tarif vidange fosse septique chalet : 46,25 \$/unité	
Tarif vidange fosse septique + de 880 gal. : 0,20 ¢ par gallon suppl.		
Tarif vidange et récupération (commercial et industriel) :		

Catégorie 1 : Par unité : vidange 149,50 \$; récupération : 65,16 \$
- Bureau ou place d'affaires; - Salon de coiffure; - Garderie

Catégorie 2: Par unité : vidange 174,50 \$; récupération : 65,16 \$
- Denturologiste, professionnel de la santé; - Résidences pour personnes âgées; - Salon funéraire
- Entrepôt; - Casse-croûte

Catégorie 3: Par unité : vidange 216,50; récupération : 65,16 \$
- Garage commercial; - Industries (avec bac de 360 litres); - Hôtel, bar licencié; - Fermes

Catégorie 4: Avec conteneur, par unité : vidange 256,50 \$; récupération : 65,16 \$
- Salle de quilles; - Couvoir; - Restaurant;

Catégorie 5: Avec conteneur, par unité : vidange 459,50 \$; récupération 65,16 \$
- Épicerie; - Industrie

Projet de règlement adopté le 17 décembre 2019. L'adoption officielle de ce règlement est prévue à la séance ordinaire du 13 janvier 2020.